ABA IMMO
Société par actions simplifiée
au capital de 9 000 euros
Siège social : 801 Rue de l'Ange 01100 BELLIGNAT
981 108 699 RCS BOURG EN BRESSE

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT
DU 24 JUIN 2026

L'an deux mille vingt six,
Le vingt-quatre juin,
A neuf heures,

Monsieur Bernard CANIER,
demeurant 4 Rue du Beau Site 01590 DORTAN

agissant en qualité de Président de la société ABA IMMO sus-désignée,

A pris les décisions suivantes relatives au transfert du siège social et à la modification corrélative des statuts.

- Transfert du siège social et modification corrélative des statuts,

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

En vertu de l'article 4 des statuts, le Président décide de transférer le siège social du 801 Rue de l'Ange 01100 BELLIGNAT au 4 Rue du Beau Site 01590 DORTAN, et ce à compter du 24 juin 2026.

Il décide en conséquence de modifier l'article 4 des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL

"Le siège social est fixé : 4 Rue du Beau Site 01590 DORTAN".

Le reste de l'article demeure inchangé.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal aux fins de réaliser ce transfert et d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Bernard CANIER
Président